

## **L'école à la ferme – un joyau pédagogique et une excellente communication agricole**

Mais c'est génial... on peut faire des frites nous-même !?! Le petit pain vient de chez le boulanger ! Le sucre dans les bonbons ??... peut-être ce sont les fruits sucrés ?

Ce sont des exclamations ou réponses que nombre d'enfants et même adultes donnent à la question : quelles sont les matières premières de ce produit/met ?

Le monde agricole a encore du pain sur la planche pour faire découvrir au consommateur lambda que sans lui, il n'y aurait ni frites, ni petits pains, ni bonbons.

### **L'organisation**

Les acteurs de l'école à la ferme se font un plaisir de trouver les meilleurs moyens pédagogiques afin que les messages restent gravés dans les mémoires, mieux encore qu'ils suscitent l'engouement de la transmission. Ainsi, les membres de l'association L'école à la ferme, qui est constituée en sections cantonales faisant parties de l'association romande et soutenue par la plateforme du Forum SchuB/Eàf, profitent des moyens didactiques mis à jour régulièrement et des échanges annuels avec leurs homologues.

### **La prestation**

De façon ludique, donc interactive et en mettant à profit les cinq sens, les prestataires font découvrir leur métier et la production de la matière première ; fruits, légumes, lait, viande, œufs, etc...

« C'est un vrai plaisir de voir des yeux pétillants à la découverte du mystère de la production de nourriture ». Ce qui est une évidence pour un cultivateur ou un éleveur ne l'est pas forcément pour le consommateur. Ainsi, les acteurs de l'association ont créé des supports pédagogiques, proposant de nombreuses idées d'animation sur la base des « Chemin du ... (lait, céréales, légumes, raisin, biodiversité, sol, etc...). Ces informations, ainsi que celles relatives à l'organisation administrative, se trouvent sur le site [www.ecolealaferme.ch](http://www.ecolealaferme.ch) et également dans des cahiers distribués gratuitement aux membres de l'association.

Le partage de savoirs et d'expériences est le moteur pour les prestataires de l'école à la ferme. Les exploitations agricoles, reconnues par l'ordonnance des paiements directs, sont à la base de ces échanges. De ce fait, les futurs prestataires de l'association L'école à la ferme s'engagent à respecter les normes de sécurité en matière d'accueil.

### **Le soutien financier**

Actuellement, les membres-prestataires sont convoqués au niveau romand à une journée de formation par année, ainsi qu'à l'assemblée générale de l'association cantonale et celle de l'association romande. Afin de pouvoir prétendre au soutien financier, assuré par le budget de la promotion de l'agriculture vaudoise, le prestataire vaudois doit participer au moins à une des manifestations citées précédemment. Les activités s'adressant aux élèves suivant le cursus de l'école obligatoire sont soutenues financièrement.

Dans les autres cantons romands, les prestataires doivent également suivre ces manifestations-  
formations, mais le budget pour le soutien financier varie selon les cantons.

### Intéressé(e)s ?

Prenez contact avec le/la responsable de l'antenne cantonale !  
[https://www.schub.ch/fileadmin/customer/Kontakt/Coordination\\_et\\_relais\\_cantonaux\\_adresses.pdf](https://www.schub.ch/fileadmin/customer/Kontakt/Coordination_et_relais_cantonaux_adresses.pdf)

Pour le canton de Vaud :

Bory Andrea, Proconseil, Ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon ; [a.bory@prometerre.ch](mailto:a.bory@prometerre.ch);  
021/905.95.50

